

Développement urbain, économie informelle et inégalités au Cameroun

Mars 2021 – n° 48 | Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

MESSAGE

Comme partout ailleurs en Afrique, la population urbaine du Cameroun a pratiquement doublé en moins de quatre décennies. Une nouvelle étude vise à montrer comment les inégalités au Cameroun sont le produit de l'informalité, induite par un développement urbain anarchique. Les résultats montrent que 7 camerounais sur 10 vivent en situation d'habitat précaire en milieu urbain, et les régions septentrionales apparaissent comme étant les plus concernées par le développement urbain non maîtrisé entre 2007 et 2014.

CONTEXTE ET MOTIVATION

De nos jours, l'urbanisation est une réalité au Cameroun où elle concerne 52 % de la population depuis 2010, accentuant les besoins des villes en logements convenables ainsi qu'en infrastructures et services sociaux de base (énergie, eau, système d'assainissement, etc.). On y observe une expansion des bidonvilles se superposant à une mauvaise localisation des individus dans l'espace, ce qui rend difficile la fourniture des services sociaux de base, une source d'inégalités environnementales. Il s'agit ici d'une situation dans laquelle les individus ne bénéficient pas des services sociaux de base de la même

façon et/ou sont exposés aux risques environnementaux de manière différenciée. L'un des enjeux pour les pouvoirs publics est d'évaluer de telles inégalités, spatialement typées et exerçant une influence sur la nature des activités menées par les individus. Bien évidemment, la plupart des activités en milieu urbain relèvent de l'informel, qui se présente au Cameroun comme une émanation de l'anarchie urbaine.

Considéré pendant longtemps comme un secteur regroupant uniquement ceux ne possédant pas les compétences ou les requis éducatifs nécessaires pour exercer dans le secteur formel, l'informel trouve un nouveau cadre d'interprétation, sous l'influence d'un environnement moins fourni en infrastructures et une plus grande exposition à des risques environnementaux de ses travailleurs. La dynamique d'une telle influence situe le développement urbain anarchique comme source d'inégalités environnementales, elles-mêmes génératrices d'activités informelles à la base d'inégalités sociales en milieu urbain. Le présent *policy brief*, issu du travail de recherche intitulé « *Développement urbain, économie informelle et inégalités au Cameroun* » se propose d'analyser une telle dynamique d'influence dans le contexte camerounais.

METHODE

La démarche méthodologique retenue privilégie une conception de l'environnement construit pour capter le développement urbain et les inégalités environnementales. Le développement urbain anarchique y est capté par un indice d'habitat précaire des ménages, sur la base des critères suivants liés au logement : *i*) ne dispose pas de source améliorée d'approvisionnement en eau de boisson ; *ii*) ne dispose pas d'installations sanitaires améliorées ; *iii*) est surpeuplé ; *iv*) est considéré comme non durable ; *v*) est vulnérable aux accidents ; *vi*) est situé dans une zone à risque. Il est également cerné par un indice d'écart aux normes urbaines sur la base des caractéristiques du logement. Le calcul de l'indice des inégalités environnementales est effectué grâce à l'indice de Gini, obtenu sur les scores d'accès aux services sociaux de base et d'exposition aux risques environnementaux. Quant à l'indice d'inégalités sociales, il est aussi obtenu à partir de l'indice de Gini appliqué aux dépenses de consommation des ménages, la décomposition de tous ces indices étant faite à partir des approches développées par Lerman et Yitzhaki (1985)¹ et Araar et Duclos (2007)².

Auteurs Georges KOBOU, Kunz Modeste MBENGA BINDOP, Eugénie Rose FONTEP, Romain WOUNANG

Mots-clés Développement urbain, inégalités, informalité

Géographie Cameroun

Thématiques Inégalités, urbain

En savoir plus sur ce projet : Changement structurel, modèles de croissance et inégalités au Cameroun

RESULTATS

Nos résultats montrent qu'au Cameroun, sept ménages sur dix vivent en habitat précaire sur l'ensemble de la période 2007-2014, traduisant alors l'existence d'un déséquilibre du marché du logement dominé par la demande à laquelle l'autoproduction des populations vulnérables se fait le plus souvent en marge des réglementations en vigueur. Les régions du Grand-Nord (Adamaoua, Extrême-Nord, Nord) se situent en tête des régions ayant le plus de ménages vivant en habitat précaire.

Par ailleurs, les inégalités environnementales s'imposent à l'ensemble des régions, même si l'Ouest (12,7 %), le Nord-Ouest (12,4 %) et l'Extrême-Nord (17 %) y contribuent le plus. Ces inégalités restent tributaires du comportement des ménages, ceux habitant Yaoundé et Douala ayant un accès très élevé aux services sociaux de base contrairement aux autres régions, alors que l'exposition aux risques environnementaux est un fait observé dans presque toutes les régions.

Il existe un lien entre le différentiel d'accès aux infrastructures et le type d'activité développé par les ménages

en milieu urbain. Et les inégalités environnementales, en rapport avec les activités informelles, montrent que les travailleurs du secteur informel sont en moyenne les moins fournis en services sociaux de base et les plus exposés aux risques environnementaux.

Enfin, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs du secteur informel est indispensable, et se révèle d'autant plus importante que la contribution de leur niveau de vie apparaît comme un levier non négligeable pour lutter contre les inégalités de niveau de vie au Cameroun.

RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette étude conduisent aux recommandations suivantes :

- ▶ Accroître la sensibilisation des populations sur les risques encourus de construire dans les zones à risques. Cette politique doit s'accompagner d'une fermeté des autorités sur l'interdiction de toute forme d'installation et d'exploitation des espaces urbains par les populations.
- ▶ Améliorer la politique de distribution des services sociaux de base, mesure devant s'accompagner d'une stratégie spatiale qui modère l'étalement urbain.
- ▶ Renforcer l'audit et favoriser la mise en œuvre des études d'évaluation d'impact des politiques publiques mises en œuvre dans la stratégie de planification du développement urbain et de lutte contre les inégalités. Une telle politique serait salutaire pour guider les futures recherches.
- ▶ Contenir et prévenir le COVID-19, particulièrement dans le secteur informel, structurellement une économie de foule et de proximité. Comme on l'a vu, ce secteur s'imprime dans l'espace urbain en épousant ses caractéristiques, ce qui fait que les recommandations peuvent se décliner :
 - A court terme, par un accent mis sur la sensibilisation des ménages urbains à respecter les gestes barrières, avec une obligation systématique de porter des masques ;
 - A moyen terme, par la nécessité d'améliorer la distribution des services sociaux de base, en réduisant les délais des charges des structures devant fournir ces services ;
 - A long terme, par une répartition spatiale plus équitable des infrastructures sociales de base (les infrastructures sanitaires par exemple), qui passe par des mesures limitant l'étalement urbain afin d'être à même de garantir une fourniture de services sociaux de base plus équitable à l'ensemble de la population.

¹ Lerman, R. I., Yitzhaki, S. (1985), "Income inequality effects by income source: A new approach and applications to the United States", *Review of Economics and Statistics* 67:151-156.

² Araar A. et Duclos J.-Y. (2007), "Poverty and inequality components: a micro framework", *Working Paper: 0735. CIRPEE*, Department of Economics, Université Laval.